



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Montréal-Est
du 15 janvier 2014 à 19 h 05 tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville
située au 11370, rue Notre-Dame Est**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire
Madame Françoise Lachapelle, conseillère – district 1
Madame Monique Major, conseillère – district 2
Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3
Monsieur John Judd, conseiller – district 4
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Madame Josée Guy, directrice générale
Monsieur Roch Sergerie, avocat et greffier
Madame Carole Michelin, trésorière et directrice générale adjointe

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 19 h 07.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

Madame Carole Michelin, trésorière et directrice générale adjointe présente à l'assistance le budget 2014 et le Programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JANVIER 2014 À 19 H 05

201401-002

Il est proposé par madame la conseillère Françoise Lachapelle,
Appuyé par monsieur le conseiller John Judd

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 janvier 2014 à 19 h 05 tel que ci-après reproduit :

Ouverture de la séance

Ordre du jour

- 1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 janvier 2014 à 19 h 05
- 2 **Rapport des services**
- 3 Budget 2014
- 3 Programme triennal d'immobilisation 2014 – 2015 – 2016

Période de questions relatives à l'ordre du jour

Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DES SERVICES

BUDGET 2014

201401-003

023

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance d'un projet du budget équilibré pour l'année 2014 au montant de 39 035 000 \$.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par madame la conseillère Monique Major

Et résolu

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2014 pour un montant de 39 035 000 \$ tel que déposé;

De publier un document explicatif du budget dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2014 – 2015 – 2016

201401-004

024

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par madame la conseillère François Lachapelle

Et résolu

D'adopter le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016;

De publier un document explicatif dudit Programme triennal en immobilisation dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JANVIER 2014

201401-005

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée à 19 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ROBERT COUTU
Maire

ROCH SERGERIE, avocat
Greffier